



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
BRIANÇONNAIS

Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

AR Prefecture

005-240500439-20200709-2020_MP_39-DE
Reçu le 10/07/2020
Publié le 10/07/2020

DECISION DU PRESIDENT

N° 2020 MP 039

Objet : avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux création ascenseur dans bâtiment existant de la MJC

LE PRESIDENT,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5211-10 ;
VU le Code de la commande publique et, notamment ses articles R. 2194-2 et R.2194-3 autorisant les modifications de justifiées par des prestations supplémentaires ;
VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 27 juin 2017 donnant délégation au Président, notamment pour prendre toutes décisions, lorsque les crédits sont prévus au budget, concernant les marchés de fournitures et de services dans la limite du montant maximal en vigueur fixé pour la passation des marchés en procédure adaptée ;
CONSIDERANT le marché de maitrise d'oeuvre notifié le 23 janvier 2019 à la Société BATIMETCO ;

DECIDE

ARTICLE 1 :

De signer l'avenant n°1 relatif au marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de création d'un ascenseur dans le bâtiment existant de la MJC, attribué la Société BATIMETCO, dont le siège est sis 11bis rue Pasteur à Briançon (05100). Le montant de cet avenant n°1 est fixé à 874,45 € H.T soit 1 049,35 € TTC, ce qui correspond à une évolution de + 5,44 % du montant du marché. Le montant du marché après avenant sera de 16 934,45 € HT soit 20 321,35 € TTC.

ARTICLE 2 :

d'imputer ces dépenses au Budget Général 2020 de la Communauté de Communes du Briançonnais ;

ARTICLE 3 :

Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Briançon, le **09 JUIL. 2020**

Pour Le Président absent
Le 1^{er} Vice-président

Sébastien FINE

Décision transmis en Préfecture le : **09 JUIL. 2020**

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déferé dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication



**MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX
AMENAGEMENT ASCENSEUR DANS BATIMENT EXISTANT DE LA MJC**

AVENANT N°1

Article R.2194-1 du Code de la Commande Publique

ENTRE :

Le Pouvoir adjudicateur : Communauté de Communes du Briançonnais dont le siège est sis Immeuble des Cordeliers, 1 rue Aspirant Jan à Briançon (05100)

ET :

L'entreprise BATIMETCO sise 11 bis rue Pasteur – 05100 BRIANCON

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

A - Renseignements relatifs au marché

Objet du marché : Maîtrise d'œuvre pour les travaux création ascenseur dans bâtiment existant MJC

Notifié le : 23 janvier 2019

B - Objet de l'avenant : travaux supplément

Des contraintes techniques ont rendu nécessaires des travaux supplémentaires entraînant une augmentation de l'enveloppe financière attribuée aux travaux de création d'un ascenseur dans le bâtiment existant de la MJC.

L'augmentation de cette enveloppe financière entraîne, par voie de conséquence, une augmentation de la rémunération du maître d'œuvre rémunéré forfaitairement sur la base du montant des travaux.

C – Incidence financière de l'avenant

Les montants du marché sont modifiés comme suit :

(taux de TVA en vigueur à la date de signature du marché : 20 %)

Montant total initial du marché	: 16 060,00 € HT soit 19 272,00 € TTC
Montant avenant n°1	: 874,45 € HT soit 1 049,35 € TTC
Montant total du marché après avenant	: 16 934,45 € HT soit 20 321,35 € TTC

Evolution en pourcentage du montant du marché : + 5,44 %

D – Autres clauses du marché

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

C - Avenants précédents

AR Prefecture

005-240500439-20200709-2020_MP_39-DE
Reçu le 10/07/2020
Publié le 10/07/2020

Néant

D - Signatures

A, Briançon le, **09 JUIL. 2020**

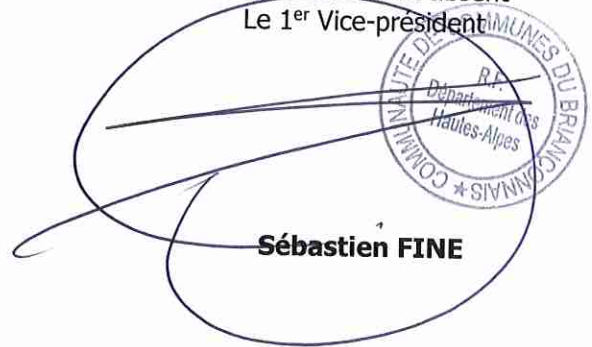
L'entreprise titulaire du marché
Signature précédée de la mention
« Lu et Approuvé »

SARL BATIMETCO

Le représentant légal du pouvoir adjudicateur

Pour le Président absent

Le 1^{er} Vice-président



Sébastien FINE